



Issy-les-Moulineaux, le 29 avril 2019

Contrat d'eau et d'assainissement de Nîmes Métropole

Saur dépose un recours au fond

Saur a déposé le 9 avril 2019, auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, un recours au fond demandant l'annulation de la procédure d'attribution et du contrat d'eau et d'assainissement signé par le président de la collectivité. Saur considère disposer de solides arguments pour ce faire. Arguments qu'il réserve à la justice.

Saur précise que ni le contrat ni le rapport du Président ne lui ont encore été transmis alors que la collectivité est légalement tenue de le faire.

A propos de Saur : acteur de la gestion des services de l'eau, Saur accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagements liés à l'eau (ingénierie, travaux, exploitation). A l'international, Saur est présent en Arabie saoudite, Ecosse, Espagne, Pologne. Chiffres clés 2017 (hors activité propreté) : 1,29 milliard € de chiffre d'affaires net, 7 000 collectivités sous contrat, 9 000 collaborateurs et 12 millions d'habitants desservis en France et à travers le monde. Plus d'informations : www.saur.com

Contact presse : Saur – Christophe PIEDNOEL - 06 07 35 06 12 - christophe.piednoel@saur.com



Siège Social : 11, chemin de Bretagne - 92130 Issy-les-Moulineaux - www.saur.com
Saur - SAS au capital de 101 529 000 € - 339 379 984 R.C.S. Nanterre - TVA intracommunautaire : FR 28 339 379 984



Suivez-nous sur twitter
[@GroupeSaur](https://twitter.com/GroupeSaur)